

NORME
INTERNATIONALE

ISO
10241

Première édition
1992-12-15

**Normes terminologiques
internationales — Élaboration et
présentation**

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai) — *International terminology standards — Preparation and layout*

ISO 10241:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8a3d4005-dc27-4abb-b7e4-017a641ef2db/iso-10241-1992>



Numéro de référence
ISO 10241:1992(F)

Sommaire

	Page
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Définitions	1
4 Normalisation de la terminologie	2
5 Élaboration des normes terminologiques	2
5.1 Travail préliminaire	2
5.1.1 Analyse des besoins	2
5.1.2 Étude du groupe cible	2
5.1.3 Délimitation du sujet	2
5.1.4 Sources	3
5.1.5 Nombre de notions	3
5.1.6 Choix des langues	3
5.1.7 Calendrier de travail	4
5.2 Méthode de travail	4
5.2.1 Recueil des données terminologiques	4
5.2.2 Enregistrement des données terminologiques	4
5.2.3 Constitution de la liste de termes	5
5.2.4 Établissement des champs notionnels et des systèmes de notions	5
5.2.5 Formulation des définitions	6
5.2.6 Formation et sélection des termes	6

© ISO 1992

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

6 Terminographie	7
6.1 Types de données terminologiques	7
6.2 Présentation des articles	7
6.2.1 Numéro d'article	7
6.2.2 Terme(s) privilégié(s)	8
6.2.3 Variantes nationales	9
6.2.4 Prononciation	9
6.2.5 Formes abrégées	9
6.2.6 Terme(s) toléré(s)	10
6.2.7 Symboles	10
6.2.8 Termes rejetés, désuets et remplacés	10
6.2.9 Renseignements grammaticaux	10
6.2.10 Domaine	11
6.2.11 Définition	12
6.2.12 Autre(s) représentation(s) de la notion	12
6.2.13 Références aux termes privilégiés, et à d'autres articles, apparentés ou non	12
6.2.14 Exemples d'emploi du terme	13
6.2.15 Notes	13
6.2.16 Équivalents	13
6.3 Ordre des articles	14
6.3.1 Ordre systématique	14
6.3.2 Ordre mixte	14
6.3.3 Ordre alphabétique	14
6.4 Index	14
6.4.1 Normes terminologiques systématiques	14
6.4.2 Normes terminologiques alphabétiques	15
6.4.3 Présentation	15
6.4.4 Présentation des termes composés	15
6.5 Représentations graphiques	19
6.6 Bibliographie	19
Annexe A: Résumé des prescriptions terminologiques	20
Index	21

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 10241 a été élaborée par le Comité technique ISO/TC 37, *Terminologie (principes et coordination)*, sous-comité SC 2, *Présentation des vocabulaires*. [ISO 10241:1992](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8a3d4005-dc27-4abb-b7e4-10241-1992)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8a3d4005-dc27-4abb-b7e4-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8a3d4005-dc27-4abb-b7e4-10241-1992)

Elle annule et remplace les Recommandations ISO/R 919:1969 et R 1149:1969, dont elle constitue une révision technique.

Elle constitue également une révision technique de certains aspects de la Norme internationale ISO 1951:1973. Il y a lieu de considérer que les dispositions de la Norme internationale ISO 10241 l'emportent dans tous les cas de divergence entre les deux documents. Une nouvelle édition de l'ISO 1951, avec un domaine d'application réduit, est en cours d'élaboration et elle éliminera ces différences.

L'annexe A fait partie intégrante de la présente Norme internationale.

Introduction

La normalisation des terminologies est essentielle à toutes les activités de normalisation. Il est donc nécessaire d'appliquer des principes et des méthodes uniformes au travail terminologique.

Des méthodes uniformes

- a) aident à organiser le travail terminologique d'une manière pratique et efficace;
- b) garantissent l'uniformité et la cohérence des terminologies, tant à l'intérieur d'un domaine spécifique qu'entre domaines apparentés;
- c) contribuent à l'harmonisation des systèmes de notions et des termes dans différentes langues;
- d) favorisent l'utilisation efficace des outils informatiques dans le travail terminologique.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 10241:1992](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8a3d4005-dc27-4abb-b7e4-017a641ef2db/iso-10241-1992)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8a3d4005-dc27-4abb-b7e4-017a641ef2db/iso-10241-1992>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 10241:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8a3d4005-dc27-4abb-b7e4-017a641ef2db/iso-10241-1992>

Normes terminologiques internationales — Élaboration et présentation

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale établit des règles à suivre dans l'élaboration et la présentation de terminologies normalisées. Elle ne stipule pas de principes et méthodes de la terminologie, qui sont traités dans l'ISO 704.

Elle ne traite pas des modalités administratives imposées par les organismes internationaux de normalisation pour la préparation d'une norme terminologique donnée. De tels renseignements se trouvent dans les Directives ISO/CEI.

La présente Norme internationale ne traite pas des changements qui peuvent s'avérer nécessaires lorsqu'une Norme internationale est adoptée à titre de norme nationale.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 31:1992, *Grandeurs et unités*.

ISO 639:1988, *Code pour la représentation des noms de langue*.

ISO 704:1987, *Principes et méthodes de la terminologie*.

ISO 860:—¹⁾, *Unification internationale des notions et des termes*.

ISO 1087:1990, *Terminologie — Vocabulaire*.

ISO 2145:1978, *Documentation — Numérotation des divisions et subdivisions dans les documents écrits*.

ISO 3166:1988, *Codes pour la représentation des noms de pays*.

ISO 7154:1983, *Documentation — Principes de classement bibliographique*.

CEI 27:—, *Symboles littéraux à utiliser en électrotechnique*.

Association phonétique internationale. *The principles of the International Phonetic Association: being a description of the international phonetic alphabet and the manner of using it*. 1984, Londres.

3 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions données dans l'ISO 1087 s'appliquent.

1) À publier. (Révision de l'ISO/R 860:1968.)

4 Normalisation de la terminologie

L'un des buts d'une norme terminologique internationale est d'harmoniser les notions, les systèmes de notions et les termes de différentes langues (voir l'ISO 860). Le but ultime de la normalisation est d'arriver à un vocabulaire normatif dans lequel un seul terme correspond à une notion, et une seule notion à un seul terme. En conséquence, dans la normalisation terminologique internationale,

- a) un système de notions doit être établi pour chaque Norme internationale élaborée;
- b) la forme d'une définition doit être telle qu'elle puisse remplacer le terme dans un contexte (principe de substitution);
- c) les définitions des notions doivent être données dans la (ou les) langue(s) officielle(s) de l'organisme de normalisation concerné;
- d) les définitions données dans les différentes langues officielles doivent renfermer un contenu équivalent; autant que possible, elles doivent être formulées selon des structures syntaxiques similaires;
- e) toute différence entre le système de notions de la Norme internationale et les systèmes de notions de chacune des langues non officielles doit être mentionnée.

Si une Norme internationale prescrit des restrictions ou donne des instructions qui sont spécifiques à une langue, celles-ci doivent être soulignées.

5 Élaboration des normes terminologiques

5.1 Travail préliminaire

5.1.1 Analyse des besoins

En règle générale, le besoin de terminologies normalisées survient quand la communication devient difficile dans un domaine particulier. Ces difficultés sont habituellement attribuables à des notions ou des termes ambigus et doivent être identifiées et résolues en normalisant la terminologie en question et en la publiant sous forme de norme terminologique internationale ou comme disposition concernant les termes et définitions, dans une norme technique.

5.1.2 Étude du groupe cible

Le groupe cible d'une norme doit être clairement défini. La nature du groupe modifiera

- a) la délimitation du domaine ou du sous-domaine à étudier;
- b) le nombre et le type de notions à inclure;
- c) le choix des langues;
- d) la formulation des définitions;
- e) le nombre de synonymes et les paramètres qui les précisent;
- f) le nombre et le type d'exemples.

5.1.3 Délimitation du sujet

5.1.3.1 La délimitation soignée du sujet facilite

- a) le rassemblement, l'évaluation et l'utilisation de la documentation;
- b) la division du domaine en sous-domaines;
- c) la répartition du travail et son exécution, spécialement lorsque plusieurs groupes y prennent part;
- d) la structuration des notions aux étapes préliminaires;
- e) la coordination des activités avec les groupes terminologiques travaillant dans des domaines apparentés.

5.1.3.2 Le travail de délimitation consiste à

- a) Préciser le domaine d'application du sujet traité dans la norme en consultant
 - 1) le domaine d'application du comité technique ou de l'organisme de normalisation concerné, par exemple: ISO/TC 6, *Papiers, cartons et pâtes*;
 - 2) les classifications générales, par exemple la Classification décimale universelle;
 - 3) les classifications par sujet, par exemple: ISO 2148, *Engins de manutention continue — Nomenclature*;

- 4) la documentation générale sur le sujet, y compris les monographies, guides, normes nationales, catalogues et rapports;
 - 5) les vocabulaires et thesauri.
- b) Sélectionner les sous-domaines à couvrir, en fonction du but de la norme et des besoins du groupe cible.
- c) Aboutir, à partir des éléments identifiés en b), à une délimitation détaillée du sujet, montrant la division en sous-domaines et éventuellement en sous-catégories.

5.1.4 Sources

Pour chaque langue que doit couvrir la norme, il faut faire une analyse de l'usage terminologique dans le domaine.

5.1.4.1 Types de sources

Les principaux types de documents à considérer sont

- a) les documents qui font autorité (lois, règlements, normes);
- b) les documents largement reconnus par la communauté scientifique (monographies, thèses scientifiques, périodiques scientifiques);
- c) la documentation courante même si elle n'est pas généralement reconnue (brochures, modes d'emploi, listes de pièces détachées, rapports, etc.);
- d) les sources humaines (les membres du groupe de travail et autres spécialistes);
- e) les bases de données terminologiques;
- f) les vocabulaires terminologiques, les dictionnaires et les encyclopédies.

Il convient de consulter tout le matériel pertinent existant dans le domaine. Il est possible de trouver dans divers types de documents des exemples, des illustrations, des systèmes de notions (en tout ou en partie), des termes et autres éléments utiles.

5.1.4.2 Évaluation des sources

Il faut évaluer soigneusement toute la documentation. Pour évaluer une source, l'utilisateur doit considérer les points suivants:

- a) La terminologie risque de n'être plus fiable parce que les documents sont dépassés.
- b) L'auteur doit être reconnu comme une autorité dans le domaine.
- c) La terminologie du document ne doit pas refléter une école de pensée particulière.
- d) Dans le cas d'un vocabulaire existant, il convient qu'on ait suivi, pour le produire, des méthodes de recherche terminologique reconnues, définies dans les Normes internationales appropriées.
- e) Il importe de déterminer si les documents utilisés comme référence sont des traductions. Dans ce cas, il faut absolument évaluer la fiabilité de la traduction. On ne doit utiliser de matériel traduit que dans des cas exceptionnels.

Il faut dresser la liste de toutes les références bibliographiques. Cette liste doit comporter les données bibliographiques qui permettent de retrouver les documents. Il peut être commode d'utiliser un système de codage pour consigner les sources.

5.1.5 Nombre de notions

Chaque groupe de travail doit examiner un nombre limité de notions, pour deux raisons:

- a) en traitant de grands systèmes de notions, il est facile de laisser passer des contradictions et des omissions;
- b) tout travail d'envergure prenant beaucoup de temps, la norme peut difficilement suivre adéquatement l'évolution du domaine.

L'expérience a démontré que, lorsque le nombre de notions étudiées dépasse 200, il est parfois nécessaire de diviser le projet en plusieurs sous-projets afin d'en assurer une gestion efficace.

5.1.6 Choix des langues

5.1.6.1 L'élaboration d'une norme terminologique est d'autant plus efficace qu'elle est menée simultanément dans toutes les langues officielles de l'organisme de normalisation.

5.1.6.2 Avant de décider d'inclure une autre langue, il faut envisager les points suivants:

- a) la possibilité d'obtenir suffisamment de documentation sérieuse dans cette langue;
- b) la possibilité d'obtenir l'aide de spécialistes dont cette langue est la langue maternelle. Ceux-ci sont indispensables à la formulation des définitions, des exemples, des notes et des observations.

5.1.7 Calendrier de travail

Il faut dresser un calendrier précis du travail, qui comporte les renseignements suivants:

- a) une liste des étapes du travail;
- b) un échéancier pour chaque étape;
- c) les tâches assignées aux différents groupes ou individus qui prennent part au travail.

5.2 Méthode de travail

L'ordre des opérations est prédéterminé dans la mesure où il se fonde sur les principes de la terminologie et il ne doit pas être modifié. S'il est nécessaire de diviser le domaine de la norme en plusieurs sous-domaines, cela doit être fait dès le début du projet.

Au cas où le groupe ne connaît pas suffisamment le domaine traité, les méthodes du travail terminologique ou la (ou les) langue(s) concernée(s), il doit consulter des spécialistes.

5.2.1 Recueil des données terminologiques

Il faut recenser les notions qui appartiennent au domaine en analysant les sources (voir 5.1.4), pour établir des listes de termes dans les langues de la norme.

Au départ, il faut relever tout terme ou toute description de notion qui semble se rapporter au domaine, quitte à décider plus tard qu'il appartient à un domaine différent.

Parfois on trouve, pour une notion donnée, une définition mais pas de terme. Dans ce cas, on doit consigner la définition et toutes les explications et on doit utiliser cinq points en ligne (.) pour indiquer qu'il n'existe pas, ou qu'on n'a pas trouvé, de terme.

Toutes les données (définitions, termes, synonymes, antonymes, contextes, etc.) provenant d'une même source doivent être extraites en une seule opération, lorsqu'on consulte la source.

5.2.2 Enregistrement des données terminologiques

Dans chaque langue, l'information doit être présentée de manière uniforme.

Chaque terme doit être marqué individuellement de son propre identificateur de notion. Les synonymes dans la même langue et les termes équivalents dans différentes langues doivent être enregistrés sur des fiches de travail distinctes. Le même identificateur de notion doit être employé pour des synonymes ou pour des équivalents.

Dans chaque langue, il faut inclure les catégories de données suivantes:

a) *Données relatives au terme*, comprenant

- 1) le (ou les) terme(s) (c'est-à-dire leur forme de base);
 - les synonymes;
 - les variantes (par exemple orthographiques, morphologiques, syntaxiques);
 - la (ou les) forme(s) abrégée(s);
 - la (ou les) forme(s) intégrale(s);
 - le (ou les) symbole(s);
 - les équivalents en langue étrangère (avec indication de leur degré d'équivalence);
- 2) la cote d'acceptabilité (par exemple terme privilégié, toléré, rejeté, désuet, remplacé);
- 3) les renseignements grammaticaux;
- 4) la (ou les) note(s) relative(s) aux termes;
- 5) le (ou les) antonyme(s).

Pendant la collecte des données, il faut également relever les termes susceptibles d'exiger des qualificatifs tels que «non normalisé», «néologisme», «marque de

commerce déposée», «sous-langue», «jargon technique», «terminologie maison» et «régionalisme». Il faudra cependant indiquer clairement le statut de ces termes dans le vocabulaire définitif.

b) *Données relatives à la notion*, comprenant

- 1) la (ou les) définition(s);
- 2) le (ou les) contexte(s);
- 3) la (ou les) autre(s) représentation(s) de la notion (formule, figure, etc.)
- 4) la (ou les) représentation(s) graphique(s);
- 5) le (ou les) exemple(s);
- 6) la (ou les) note(s).

Autant que possible, il faut consigner les renseignements relatifs au système de notions (notion superordonnée, subordonnée, coordonnée, etc.).

c) *Données administratives*, comprenant

- 1) l'identificateur de notion;
- 2) l'indicatif de langue;
- 3) la date de consignation;
- 4) l'identification du terminographe;
- 5) la source.

Avant de consigner les renseignements terminologiques, il faut établir un système de codage pour les données telles que la date de consignation, l'identification du terminographe et l'identification des sources, afin d'assurer des méthodes de travail uniformes.

5.2.3 Constitution de la liste de termes

5.2.3.1 La liste de termes peut comprendre les termes pour

- a) des notions spécifiques au domaine;
- b) des notions communes à plusieurs domaines;
- c) des notions empruntées;
- d) des notions générales du langage.

L'arbre de domaine peut servir de guide pour déterminer si une notion donnée doit être incluse.

5.2.3.2 Le vocabulaire définitif doit comprendre les termes pour

- a) des notions spécifiques au domaine;
- b) un petit nombre seulement de notions empruntées et de notions communes à plusieurs domaines.

Il faut éviter les marques de commerce, les noms commerciaux protégés et les termes familiers.

5.2.4 Établissement des champs notionnels et des systèmes de notions

5.2.4.1 Après avoir dressé la liste des termes, il faut classer les notions apparentées en champs notionnels (ensembles de notions apparentées).

Les critères de groupement des notions doivent être les mêmes pour toutes les langues.

Il faut préciser les relations entre les champs notionnels. À l'intérieur de chaque champ, il faut ensuite structurer les notions en sous-systèmes, de façon à affecter à chaque notion une place spécifique dans le système.

Les systèmes de notions doivent être constitués conformément à l'ISO 704.

Il faut mettre au point des systèmes de notions pour chaque langue, en tenant compte, si possible, des systèmes nationaux, des différents organismes, des différentes écoles de pensée, etc. Une fois ce travail achevé, il faut vérifier

- a) si chaque notion est à la bonne place;
- b) s'il manque certaines notions.

5.2.4.2 Il faut comparer les systèmes de notions des différentes langues visées par le travail, afin

- a) d'évaluer la compatibilité entre les systèmes;
- b) d'harmoniser les systèmes, conformément à l'ISO 860.

5.2.4.3 Si l'on ne réussit pas à établir un système commun à toutes les langues, on dispose des trois solutions suivantes: